PROVINCE DE LUXEMBOURG

Commune de ROUVROY

ARRONDISSEMENT DE VIRTON

info@rouvroy.be

Home Sweet Gaume srl

Rue Docteur Albert Hustin,32
6760 Ethe

Rouvroy, le 29/09/2026

Agent Traitant : MAYORGA Mary A.
Mail. mary.mayorga@rouvroy.be
Nos Réf. : *CR.EG.mm/RU2026.056*
Vos Réf. *mail 29/09/2026*
Parcelles cadastrées : *ROUVROY **4e division, Torgny, section A n°546/4D***
Propriétaires :

Objet : Renseignements Urbanistiques

Madame, Monsieur,

En réponse à votre courrier du 29 septembre 2026 dernier concernant l'objet repris sous rubrique, vous trouverez ci-après les renseignements sollicités, à savoir :

Le bien sis à ROUVROY 4e division, Torgny, section A n°546/4D, est soumis au R.G.B.S.R. (A.M. du 27 décembre 1998) ; Les biens présentent les contraintes ci-annexées.

Le bien n'a fait l'objet d'aucun permis d'urbanisme, d'aucun permis de lotir, ni d'aucun permis d'urbanisation.

Le bien est concerné par un Schéma d'Orientation local (SOL) , référencé sous le Code carto 85047-PCA-0001-01 et le Code service : D8210/4

Le bien n'est concerné ni par un permis unique, ni par un permis d'environnement, ni par des mesures contraignantes, comme les arrêtés ordonnant l'exécution de travaux par le propriétaire ou des arrêtés d'inhabitabilité.

Bénéficie d'un accès à une voirie équipée en eau, électricité, égouts, compte tenu de la situation des lieux.

Il n'existe aucune possibilité d'effectuer sur le bien aucun des travaux et actes visés à l'article D.IV.4, à défaut d'avoir obtenu un permis d'urbanisme.

Veuillez croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de nos meilleurs sentiments.

Pour le Collège Communal,
La Directrice générale,
E. GOBLET

Le Conseil Communal de Rouvroy a décidé d'instaurer une redevance pour les renseignements Urbanistiques de 60€ concernant maximum 3 parcelles et majoré de 5€ par parcelle supplémentaire. La facture établie mensuellement vous sera envoyé par courrier.